

LE PETIT

JUILLET 2015

Argentat

QUOI...

Nouvelle formule



Edito



« Esprit de clocher, es-tu là ? »

Incontestablement, il est bien présent chez chacun d'entre nous, pour le meilleur, mais aussi le moins bon. Comment, en effet, contester cet attachement à notre lieu de vie, qui, à la question « d'où es-tu ? » nous fait donner, d'abord, le nom de notre commune, aussi petite soit-elle, et puis accessoirement celui du département; « d'Argentat ... en Corrèze ». Ce besoin de s'enraciner est aussi ressenti chez les nouveaux venus. C'était pour le meilleur, mais il est aussi vrai, que borner nos projets et ceux de nos enfants, à ces frontières rassurantes et connues, c'est limiter considérablement toute ambition, même aujourd'hui les plus légitimes. C'est, nous dira-t-on, ne pas prendre de risques, voire, c'est en

prendre, peut-être de bien plus grands, de ne pas accepter cette part d'inconnu, de partager avec de nouveaux venus, d'entendre de nouveaux points de vue et de nouveaux langages, bref d'enrichir notre lieu de vie. Réfléchissons bien, aujourd'hui, à cet espace où doit s'ouvrir notre esprit de clocher.

Jean-Claude LEYGNAC
Maire

NB : votre nouveau journal municipal témoigne de la volonté des élus municipaux et communautaires d'approfondir nos collaborations. Ce dernier a en effet été élaboré par la Ville d'Argentat avec l'aide du service communication de la communauté de communes.

Sommaire

Travaux	page 2
Social	page 4
Logements	page 4
Environnement	page 5
Scolaire	page 7
Tourisme	page 8
Culture	page 10
Règlementation	page 11
Evènements	page 12
Animations	page 17



Hôtel de Ville
Avenue Pasteur
BP 48
19400 ARGENTAT
Tél. : 05 55 28 10 91

Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h30
et le samedi matin de 9h à 12h



- 80 559 €

Ce montant correspond à la baisse des dotations et à l'augmentation du prélèvement de l'Etat au titre du Fonds de Péréquation des Ressources Communales et Intercommunales (FPIC) sur le budget 2015 par rapport à 2014.

Malgré cette forte contrainte financière, la municipalité a décidé, pour la deuxième année consécutive, de ne pas augmenter la part communale des impôts.

Directeur de publication : Jean-Claude LEYGNAC
Rédaction : Anne VIELLEMARIN, et Rodolphe MAILLES
Conception : Sandra PAIR
Crédits photos : Armelle EYRIGNOUX, Ludovic BOURGERIE,
Yves DESBUQUOIS, Cap Nature, Fotolia
Impression : Imprimerie Champagnac à Aurillac
Tirage : 1600 exemplaires
Distribution : La Poste



Nouveau visage du boulevard du 11 Novembre 1918 et du giratoire route d'Egletons

En attente de solutions depuis quatre ans et après une étude minutieuse à la recherche des meilleurs aménagements et des financements publics, une réunion publique a eu lieu en janvier 2015. L'opération, qui ne concernait initialement que l'aménagement du giratoire, a pu être adaptée et étendue jusqu'à la Médiathèque grâce à une négociation ouverte et constructive menée par Jacques JOULIE et les services du Département. Celle-ci a abouti à une suppression du « tourne à gauche » des cars scolaires

sortant du Collège et à l'octroi de subventions supplémentaires. Réalisé en un temps record au regard de l'importance du chantier, les entreprises et les services techniques municipaux (qui ont participé à la réalisation de certains travaux tels que la réalisation des espaces verts ou encore le dépavage) ont dû s'adapter à de nombreuses contraintes (ouverture à la circulation le jeudi pour la foire, coupure totale à la circulation uniquement pendant les vacances scolaires du printemps pour ne pas perturber

les transports scolaires, ...). La Municipalité a souhaité qu'il y ait, tout au long du chantier, le moins de perturbations possibles pour les commerçants et les riverains. Jacques JOULIE, Adjoint aux travaux, et les services municipaux ont quasiment quotidiennement veillé à respecter cet engagement. Ces aménagements remplissent quatre objectifs :

- Disposer enfin d'un véritable giratoire. Depuis de nombreuses années, les

Argentacois s'étaient habitués à ce rond-point matérialisé au sol par de la peinture. Bien entendu, la Ville d'Argentat ne pouvait se satisfaire de cette situation, à la fois dangereuse pour les automobilistes et inesthétique pour une entrée dans le cœur de ville.

– Diminuer la vitesse de circulation sur le boulevard du 11 novembre. En rétrécissant la largeur de la voie et en créant un plateau traversant au carrefour du boulevard et de la rue Emmanuel Berl (qui sera réalisé en fin d'année), la municipalité a souhaité, par ces aménagements,

réduire la vitesse de cette voie départementale très passante.

– Matérialiser des places de stationnement sur le boulevard du 11 novembre. La réalisation de ces places de stationnement doit permettre de sécuriser et de délimiter l'emprise du stationnement des véhicules. Cet aménagement s'avérera notamment nécessaire les jours de foires et marchés.

– Améliorer le cadre de vie des Argentacois, notamment en créant des espaces verts supplémentaires.

Les aménagements ont été réalisés par l'entreprise Terracol

pour les réseaux et bordures, Colas pour les enrobés, Citéos pour l'éclairage public et PSMS 19 pour la signalisation.

Cet investissement, qui s'élève à 228 861,70€, a été subventionné à hauteur de 60 493€ par le Conseil Départemental. Ce dernier a également pris à sa charge le renforcement de la structure de la chaussée et la réalisation des enrobés pour un montant supérieur à 90 000€. Il doit être souligné que ce partenariat a été un gage de réussite et il convient d'en remercier Messieurs Jean DAIX et Philippe LAUB.

Portage de repas un partenariat noué avec l'EHPAD



A compter du 1er août, le portage de repas, toujours distribué en liaison chaude par l'ACAFPA jusqu'au 31 décembre 2015 (dès le 1er janvier 2016, la Communauté de Communes du Pays d'Argentat assurera ce service de portage de repas à la place de l'ACAFPA et du SICRA), sera confectionné par l'EHPAD d'Argentat.

Les menus se présenteront comme suit : potage, entrée, plat principal (viande ou poisson et légumes ou féculents), fromage, dessert (Fruit, laitage ou gâteau).

Les jeudis seront servis des plats typiques ou du terroir.

Renseignements au 05.55.28.17.66

Réalisation du lotissement « Le Bournel »

Afin de satisfaire la demande de terrains à bâtir, la Ville d'Argentat a décidé de développer la création de logements neufs, afin d'attirer de nouveaux ménages. C'est la raison pour laquelle la Municipalité a décidé de favoriser, sur des terrains lui appartenant, avenue François Mitterrand :

- l'opération relative à la construction de dix logements intergénérationnels et d'un local collectif résidentiel qui a été débloquée dès juin 2014. Pour cette opération, la Ville d'Argentat a cédé à Corrèze Habitat, pour l'euro symbolique, les terrains et participé à la construction des équipements publics à hauteur de 25 000 €. Ces logements seront livrés en septembre 2015.



maîtrise d'ouvrage de la Ville d'Argentat.

Les sept lots, d'une superficie comprise entre 600 et 800 m², seront vendus par la commune en lots libres.

Les acquéreurs potentiels ne pourront acheter plus d'un lot et devront obtenir leur permis de construire dans un délai maximum de deux ans à compter de la vente. Enfin, en cas de revente du terrain nu, la commune sera prioritaire pour son rachat au tarif initial.

Tarif : 30€ TTC / m²

Renseignements Mairie au 05.55.28.10.91

- la vente des terrains restants par la création d'un lotissement communal. La parcelle sera ainsi divisée en sept lots, d'une superficie moyenne de 650 m² pour chaque lot. La viabilisation des lots et la réalisation de la voirie sont réalisées dans le second semestre 2015, sous la



La propreté de notre ville, une affaire collective !

Détritus, déjections canines, vidage des poubelles... La propreté de la ville, c'est l'affaire de tous. Si la Ville d'Argentat a pour mission de garantir la propreté de ses espaces publics, il appartient aussi à chacun de respecter son environnement en faisant preuve de civisme et en respectant certaines règles.

La Municipalité souhaite informer sur sa politique en matière de propreté urbaine et rappeler aux habitants les bons

réflexes. Pour relever le défi d'une ville propre, les efforts des services de la Ville doivent s'accompagner d'une prise de conscience collective et d'un comportement responsable de chacun. Objectif : qu'Argentat, et en particulier son centre-ville, soit propre toute la semaine, à la fois pour assurer aux Argentacois une qualité de vie au quotidien, et pour dégager une image agréable et attrayante.

LES MOYENS MIS EN ŒUVRE PAR LA VILLE

Les agents de la Ville nettoient, ramassent, entretiennent ; tous les jours, du matin au soir et parfois très tard, ils effectuent un travail considérable. En plus de cette tâche essentielle, le service propreté adapte également ses missions en fonction des saisons et des demandes des associations. En automne, il ramasse les feuilles mortes, en hiver, il déneige les

rues et les trottoirs... enfin et tout au long de l'année, il assure également le nettoyage des lieux et espaces publics utilisés pour des manifestations et participe activement à l'organisation matérielle des diverses festivités. Pour mener à bien cette mission, la Ville dispose de quatre agents travaillant sur la propreté urbaine et la voirie cinq jours sur sept. Le nettoyage manuel ou mécanique représente 3200 heures de travail. En plus des moyens humains, le service dispose de nombreux engins : balayeuse, aspirateur feuille, tracto pelle, nettoyeur haute pression autonome sur véhicule, tondo broyeur sur tracteur. La Ville souhaite relever le défi d'une commune encore plus

propre et mieux entretenue. Pour cela, elle compte aussi sur la participation de tous les Argentacois et des visiteurs de notre Cité.

DES ARGENTACOIS INVESTIS

Pour éviter de retrouver des papiers gras, canettes ou mégots de cigarettes dans les rues, les parcs ou les espaces verts, la Ville a disséminé une centaine de poubelles publiques dans toute la ville. Mais attention, elles ne sont en aucun cas des endroits pour déposer des sacs poubelles ou débris volumineux. Pour cela, la Ville bénéficie d'un système de ramassage des ordures ménagères et d'une déchetterie pour les déchets les

plus encombrants. Il est enfin utile de rappeler que « chacun doit balayer devant sa porte ». En effet, l'article 99 du règlement sanitaire départemental précise que dans les voies livrées à la circulation publique, les propriétaires riverains sont tenus de balayer ou faire balayer, chacun au droit de sa façade, sur une largeur égale à celle du trottoir. Dans le même esprit, rappelons qu'il appartient aux propriétaires d'assurer l'entretien des haies et arbres ainsi que leurs propriétés jouxtant les parties urbanisées (article L2213-25 du Code Général des Collectivités Territoriales).



Christophe PRADAL, Bernard PRESSET, Jean-Claude ALAPHILIPPE, Jean-Claude LEYGNAC, Jean-Christophe GOUZOU, Daniel BRICE, Jacques JOULIE

UNE BALAYEUSE À ARGENTAT

Engin indispensable pour assurer efficacement les opérations de nettoyage sur la commune, la Ville d'Argentat s'est enfin dotée d'une balayeuse. Elle a été mise en service au début du mois de juin.

Cet achat a été conclu après plusieurs essais d'engins similaires. La balayeuse, d'une capacité de 4m³, est équipée d'un système de lavage haute pression et de recyclage d'eau. Le personnel dédié a pu bénéficier d'une formation afin d'utiliser au mieux ce matériel permettant de garder notre Ville propre. Il est à noter que les services techniques se sont engagés dans la diminution de l'utilisation de pesticides. Cette démarche, indispensable aux abords d'une rivière aussi belle que notre Dordogne, a permis d'obtenir une subvention de 38 397 € de l'agence de l'eau Adour-Garonne sur cet investissement qui s'élève à 127 880 € HT.



École maternelle publique

Accueil dès 2 ans et modernisation

DÈS 2 ANS

L'école maternelle publique d'Argentan va accueillir un nouveau dispositif à la rentrée scolaire 2015. Il s'agit d'une classe adaptée pour l'accueil et la scolarisation des enfants de moins de trois ans (à partir de deux ans révolus) qui comprend entre 15 et 20 élèves.

Afin de mieux répondre aux besoins et au développement des tout-petits, des aménagements particuliers sont prévus : une rentrée scolaire échelonnée tout au long de l'année après chaque période de vacances, une rentrée et une sortie échelonnées au niveau de la journée peuvent également être proposées afin de faciliter l'adaptation et la séparation

progressive, une adaptation des locaux et un équipement en matériel, un enseignant formé pour maîtriser les connaissances et compétences spécifiques. Grâce à cet espace qui leur sera dédié, les enfants pourront s'épanouir et préparer leurs apprentissages dans les meilleures conditions possibles.

Il n'est pas nécessaire que les enfants soient tout à fait propres pour être accueillis dans cette classe. N'hésitez pas à contacter l'école au 05 55 28 02 88 pour d'autres renseignements.

PÉDAGOGIE INTERACTIVE

Deux nouveaux Vidéoprojecteurs Interactifs (VPI) pour la rentrée prochaine.

Dans le cadre du plan informatique pour les établissements scolaires, 2 nouveaux VPI seront à la disposition des élèves et des enseignants des écoles publiques d'Argentan.

L'un à l'école primaire afin de compléter l'équipement de l'ensemble des classes, le second, et c'est une première, à l'école maternelle, afin que maîtresses et enfants puissent bénéficier de cette technologie moderne.

RÉNOVATION

Réfection de la toiture de l'école primaire publique.

La 2ème tranche de travaux aura lieu cet été permettant ainsi à cet établissement d'avoir une toiture rénovée.



Aménagements touristiques

Pour un meilleur accueil

AIRES DE PIQUE-NIQUE

Avec l'arrivée des beaux jours de nouvelles tables de pique-nique ont été installées sur différents sites de la commune : au camping municipal, au complexe Marcel Celles face au centre aqua-récréatif, dans le jardin de l'ancien hospice et sur les quais après l'embarcadère, à l'ombre des saules pleureurs (deux tables dont une pour des personnes à mobilité réduite). Tout en vous restaurant ou lors d'une simple halte, vous pourrez profiter de la magnifique vue du pont et des maisons des quais.

CENTRE AQUARÉCRÉATIF

Le Centre Aquarécréatif a réouvert ses portes et il s'est doté d'un nouveau toboggan dans la pataugeoire pour le bonheur des plus petits. Il s'agit du toboggan Babar !



CAMPING

Des kakémonos ont été installés à l'entrée du Camping Municipal*** d'Argentan afin de favoriser sa visibilité.

Camping d'Argentan

05 55 28 13 84 / 05 55 28 10 91
www.argentan.fr/camping
camping.municipal@argentan.fr





Nouvelles activités Accrobranche & Swin Golf

Deux nouvelles activités ont été installées sur le complexe Marcel Celles pour le plaisir des touristes mais aussi des Argentacois.

Un parcours Accrobranche et un parcours de Swin Golf.

Pour l'Accrobranche, les réservations se font directement

auprès du prestataire.

Pour le Swin Golf, les locations de cannes et balles de golf se font à l'accueil du camping durant toute la période estivale.

Pour tous renseignements, des flyers sont à votre disposition auprès du siège de Cap Nature sous les arcades de la Mairie.

L'essor du tourisme... avant les congés payés

Le groupe d'études limousines a pour objet l'examen des questions littéraires, culturelles, artistiques, économiques et sociales du Limousin. Il semble être l'initiateur du mouvement qui aboutit à la multiplication des syndicats d'initiative.

En 1904, Philippe Vachal fonda le syndicat d'initiative des gorges de la Dordogne qui regroupait 4 sections ; le bureau élu comprenait le délégué général Philippe Vachal, à Argentat ; un délégué adjoint, Laumond à Ussel ; section de Bort : président, Vinzant ; secrétaire, Brun ; section de Neuvic : président : Branchat de Léobazel, secrétaire Muzac ; section de Beaulieu, président, M. Rigaud. Leur objectif consistait à faire connaître et apprécier la région et d'y développer le tourisme sous toutes ses formes. La brochure du syndicat d'initiative des Gorges de la Dordogne

« Argentat, centre d'excursions, 1911 » détaille l'offre de promenades disponibles pour les visiteurs. Ainsi, trois excursions à pied amènent le marcheur au Puy du Tour, dans les vallées de la Maronne et de la Dordogne, au château du Gibanel et dans la vallée du Doustre.

D'autres possibilités sont offertes en voiture. La Xaintrie est une destination privilégiée : les tours de Merle, le château du Rieu, le château du Doux. De même, le canton d'Argentat privilégie les hauts lieux du patrimoine : château et église de Saint-Chamant, Roche-de-Vic, Neuville (château du XV^e siècle). Les cascades de

Murel semblent connaître déjà un beau succès. Plus audacieux encore des visites de deux jours sont proposées ! Entre Lot et Cantal, le touriste des premiers temps est appelé à sortir des frontières du département. Bien avant 1936



Tours de Merle

et ses fameux congés payés, la Corrèze privilégiant les gorges de la Dordogne, pensait au développement du tourisme...



L'été à la maison du patrimoine des expositions temporaires

A partir du 29 juillet, la Maison du Patrimoine propose deux expositions : Du 29 juillet au 22 août, Maryse Dadet, artiste éclectique, diffuse son inspiration par le biais d'œuvres à l'énergie douce et rayonnante...

« Tendances » exprime les variations harmonieuses de peintures variées et délicates, agrémentées de sculptures d'un répertoire riche.

Du 22 août au 26 septembre l'exposition patrimoniale « un fleuve et des hommes... l'âge d'or des gabariers » raccroche l'histoire de la batellerie de Haute Dordogne au passé d'Argentat. Quelques siècles en arrière, le port Saulou était animé : les expéditions de merrains et de carassons alimentaient un commerce

abondant. A ces époques, plusieurs centaines de gabares partaient annuellement d'Argentat pour rallier le bas-pays. Les échanges étaient florissants, cette batellerie à « bateaux perdus » impliquait néanmoins la destruction des gabares et la remontée des bateliers à pied.

Exposition Photos par Tim Frizon « Argentat, un autre regard... » du 25 août au 30 septembre.

Le 19 septembre à 20h une soirée du Patrimoine sera dédiée à Eusèbe Bombal (salle socio-culturelle d'Argentat), dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine. Programme : Poésie en langue d'oc, A la plana d'Argentat ; Danse folklorique : La Bourrée d'Argentat ; Introduction :

biographie de Bombal ; Un chant en langue d'oc par Los Gojats del Porti : L'escudeire ; Eusèbe Bombal archéologue : (diaporama) ; Scène du Cénacle « parution de l'Histoire de la ville d'Argentat » ; Danse folklorique par Les Echos Limousins : Le Maninguet ou la Guimbarde ; Scène de théâtre en langue d'oc Maijou a l'evers pessa d'Eusèbe Bombal & de Marguerite Genès ; La Haute Dordogne : lecture chant en langue d'oc : Los esclops ; Scène des trois Argentacois : l'héritage de Bombal ; Danse folklorique : La Bourrée des foulards ; Chant D'Eusèbe Bombal dans sa version originale Los gabariers de la Dordonha par Los Gojats del Porti. Maison du Patrimoine, du mardi au samedi, de 10h à 12h et de 15h à 18h.

Accessibilité

#accessibleatous



2015 était la date limite prévue par la loi pour rendre accessibles les établissements recevant du public (ERP : les commerces, théâtres, cinémas, cabinets libéraux, mairies, établissements scolaires, etc.). L'élaboration d'un Agenda d'accessibilité programmée va permettre à tous les gestionnaires et propriétaires de ces établissements de se mettre en conformité et d'ouvrir leurs locaux à tous.

Une question, un renseignement : www.accessibilite.gouv.fr ou votre service développement économique de la Communauté de Communes du Pays d'Argentat 05 55 91 45 47

Vous êtes le propriétaire ou le gestionnaire d'un établissement recevant du public (ERP) ?

Vous êtes en conformité avec les normes d'accessibilité ?

Vous n'êtes pas en conformité avec les normes d'accessibilité ?

Vous avez 3 ans pour réaliser les travaux d'accessibilité

Si les travaux ne sont pas soumis à permis de construire ou permis d'aménager. Procurez-vous la demande d'autorisation de travaux Cerfa n°13824*03 en complétant la partie « Demande d'approbation d'un Ad'AP pour un ERP isolé sur une seule période »

Si les travaux sont soumis à permis de construire ou permis d'aménager. Procurez-vous le dossier spécifique permettant de vérifier la conformité de votre établissement en complétant la partie « Demande d'approbation d'un Ad'AP pour un ERP isolé sur une seule période »

Renseignez le document, et notamment :

- le descriptif du bâtiment,
- la demande d'autorisation de travaux avec les éventuelles demandes de dérogation aux règles d'accessibilité,
- le phasage des travaux sur chacune des années,
- les moyens financiers mobilisés.

Déposez le dossier auprès de la mairie d'implantation de l'établissement **avant le 27 septembre 2015**. 4 mois après dépôt du dossier (complet), sans réponse négative de l'administration, l'Ad'AP est validé (cette disposition tacite ne concerne pas les demandes de dérogation aux normes d'accessibilité des ERP de 1ère et 2ème catégorie).

Après l'approbation, mettre en œuvre, dans le respect du calendrier, les travaux de mise en accessibilité.

Informez le Préfet (direction départementale des territoires et de la mer) et la commission pour l'accessibilité du lieu d'implantation de l'établissement que votre ERP est aux normes.

OUVERT

à tous ?

Schéma de l'Agenda d'accessibilité programmée du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie



La marine se rappelle au bon souvenir des gabarriers de la Dordogne

Remise de diplômes de la Préparation Militaire Marine de Brive la Gaillarde
Samedi 27 juin 2015, s'est déroulée la remise des diplômes de la préparation militaire marine de Brive la Gaillarde. Devant de nombreuses personnalités civiles et militaires, le Capitaine de Vaisseau Prochasson, délégué rayonnement du COMAR Bordeaux a présidé cette cérémonie. Plus de 20 communes du département étaient représentées. Le public venu nombreux, s'est souvenu par un rappel historique de Jean-Claude LEYGNAC, Maire de la ville, de l'histoire des navigateurs intrépides d'Argentat qui descendaient la Dordogne au XVIII^{ème} siècle

pour approvisionner en bois les vignoles bordelais.
Cette cérémonie récompensant comme soulignait le Capitaine de Vaisseau PROCHASSON, les efforts tout au long de l'année des jeunes volontaires de la Préparation Militaire Marine, marque ainsi la fin de session de la promotion 2014-2015 et laisse augurer les plus beaux espoirs pour ces jeunes qui pour certains continueront l'aventure au profit de la Marine, s'inspirant peut être aussi des légendes de ces marins de rivière, illustrées par la série télévisée des années 1995 « La rivière Espérance ». Le Commandant Prochasson a très vivement remercié le Lieutenant de Vaisseau FRABOULET, chef de centre et l'ensemble des

instructeurs pour le travail et les investissements personnels remarquables effectués tout au long de l'année.
La cérémonie enrichie des chants du groupe vocal Los Gojats Del Porti, s'est vu prolongée par un vin d'honneur offert par la municipalité, puis d'un barbecue géant organisé par le Lieutenant de Vaisseau COUDERC, assistant départemental marine pour la Corrèze et s'est clôturée par une conférence animée par le Capitaine de Corvette DE MAGALHES assistant départemental de la Creuse, sur le thème « Le rôle oublié de la marine pendant la première guerre mondiale ».



Un champion de France à Argentat boxe française universitaire

Janick Adams a reçu samedi 4 avril la médaille de la Ville d'Argentat par Jean-Claude LEYGNAC, Maire d'Argentat et de son adjointe Laurence Briançon pour son titre de champion de France de boxe anglaise universitaire. Cet Argentacois est champion de France universitaire de boxe anglaise, dans la catégorie des moins de 60 kg.

De Villages en Barrages arrivée après 500km

Les marcheurs de l'Association «La Dordogne, de Villages en Barrages» ont parcouru 145 km 500 sur la semaine, en plusieurs étapes. Partis de Bort, ils sont arrivés samedi 18 avril vers 17 heures, sous le soleil, sur les quais d'Argentat.



Rencontres de proximité élus et citoyens

La démocratie participative que la Municipalité entend développer avec tous les Argentacois l'a conduite à organiser des rencontres au cours desquelles les citoyens ont la parole. C'est ainsi qu'une réunion publique de présentation du budget 2015 a été organisée le 28 avril dernier et au cours de laquelle près de 80 personnes étaient présentes. Dans le même esprit, la Municipalité entend aller à la rencontre des Argentacois à l'occasion de réunions de quartier. Dernièrement les élus se sont rendus dans les villages de Chadiot et du Sirieux ou encore auprès des riverains du quartier des écoles. De nouvelles réunions de quartier seront organisées au mois de septembre.



La Dordogne Réserve de biosphère

A l'initiative d'EPIDOR, un macaron en pierre de lave émaillée "réserve de biosphère", a été placé sur le Pont de la République.

Il a été inauguré samedi 4 juillet à 9 H 30, dans le cadre de la fête Tous sur le Pont, en présence des deux Conseillers Départementaux et des représentants d'EPIDOR.

Les 631 sites reconnus Réserves de biosphère de l'UNESCO forment un réseau mondial. Ce réseau met en relation à travers le monde, les populations et les acteurs des réserves de biosphère qui, au quotidien, expérimentent des solutions nouvelles afin de bâtir un avenir dont nous serons fiers et dans lequel nous aurons confiance.



Patchwork Exposition

Clôture de l'exposition Patchwork dimanche 5 juillet à 17H. Celle-ci s'est tenue Salle de la Halle.



Un Coulobre géant pour Argentat

Parmi toutes les oeuvres et animations produites à l'occasion du premier festival «Histoires de passages» organisé sur le Pays d'Argentat, l'artiste Diadji Diop a créé un Coulobre géant (monstre-dragon mythologique qui engloutissait les gabarriers) surgissant de la Dordogne sur le vieux pont. Installé début juillet par Diadji Diop et les bénévoles de l'association, il sera exposé durant toute la saison estivale.

L'association «Histoires de passages» remercie tous les acteurs ayant permis l'organisation de ce festival et en premier lieu Diadji Diop pour lui avoir offert le Coulobre.

Exposition Grande Guerre

Une exposition sur la Grande Guerre conçue par les élèves de la classe de 3°C du Collège public a été présentée à la Maison du Patrimoine au début du mois de juillet. « La Grande Guerre vue depuis la Corrèze », elle illustre à travers des destins de Corrèziens les épisodes de cette guerre très meurtrière.

Plusieurs panneaux rendaient compte de ces parcours, de la mobilisation à l'issue de la guerre, à partir de documents d'archives, de correspondances.

Un dernier panneau expliquait la méthode à suivre pour entreprendre des recherches sur le passé de ses aïeux pendant la guerre.



Exposition Évasion parallèle

Le vernissage de l'exposition "Evasion parallèle" a eu lieu jeudi 4 juin à 18H, à la Maison du Patrimoine.



Tous sur le pont 5^{ème} édition

CHIFFRES DE 2015

2.000 à 2.500 personnes sur la journée, 50 bénévoles, 32 radeaux, 8 équipages de Gabarot, 250 personnes sur l'eau, 4 concerts, 120 partenaires financiers (artisans, commerçants, entreprises, collectivité).



Sorties

juillet à octobre 2015

Visite de la ville tous les mardis de juillet et août à 17h renseignements et inscriptions Office de Tourisme 05-55-28-16-05 ; 5 personnes minimum, tarif : 2 €, gratuit pour les moins de 12 ans, sur réservation pour les groupes en hors saison ;

Tous les vendredis sur réservation visite du barrage du Chastang, au 05-53-73-54-24 ; gratuit

Du 1er juillet au 26 août sortie forêt, tous les mercredis : sortie à la découverte de la forêt et de ses différentes essences. En partenariat avec l'Office de Tourisme de Saint-Privat et l'AFOXA (Association des Forêts de Xaintrie). Rendez-vous devant l'Office de Tourisme d'Argentat à 14H30 pour un départ à 15H. Sortie gratuite. Renseignement : 05-55-28-16-05

Tous les vendredis soirs (juillet et août), concours de pétanque en doublette (ouvert à tous), à 20H30, 10 € par équipe, place Bad-Koenig. Renseignements 06-77-18-00-80, catherine.leclanche@wanadoo.fr

Juillet

28 : sortie nature, organisée par l'Office de Tourisme : tél. : 05-55-28-16-05

29 : nocturne des commerçants d'Argentat à partir de 19H00, avec des animations musicales dans la ville à partir de 20H. Renseignements : Office de Tourisme : 05-55-28-16-05 C.C.A.A. : 05-55-28-17-66

Du 29 juillet au 22 août exposition de peintures de Madame Dadet, artiste peintre, Maison du Patrimoine, ouvert du mardi après-midi au dimanche, de 10H à 12H et de 15H à 18H entrée libre

et gratuite renseignements 05-55-28-06-16

Août

1er et 02 : marché des potiers, Jardin Jean Saintangel ; foire de potiers à partir de 14h le samedi avec une nocturne et dimanche toute la journée. Vente, démonstrations, atelier,... Renseignements : Office de Tourisme 05-55-28-16-05

02 : grand prix de la ville d'Argentat de 7h à 23h, bouldrome stade Marcel Celles, entrée gratuite organisé par la boule Argentacoise, renseignements : Aimé Garoscio : 05-55-28-68-50 ou 06-31-95-80-87 ; aime.garoscio@orange.fr

04 : sortie nature, organisée par l'Office de Tourisme : 05-55-28-16-05

05 : nocturne des commerçants d'Argentat à partir de 19h, avec des animations musicales dans la ville à partir de 20h. Renseignements : Office de Tourisme : 05-55-28-16-05 ; C.C.A.A. : 05-55-28-17-66 ;

08 : concours de boules des gabariens au jardin Saintangel de 13h à 24h. Renseignements : 05-55-28-17-05 ou 05-55-28-08-14.

08 et 09 : Anniversaire des 80 ans des Echos Limousins. Le 08 à 21h : spectacle théâtral à la salle socioculturelle à 8€ Le 09 à 9h30 : Défilé suivi d'un dépôt de gerbe au monument aux morts

10h15 : Messe en l'église St Pierre d'Argentat animée par les groupes

Salle socioculturelle : Repas des 80 ans : menu du terroir 20€ enfant / jusqu'à 12 ans 10€, suivi d'un spectacle avec les groupes invités et d'un Bal traditionnel de clôture avec les musiciens des groupes.

09 : concert de Gospel « The Glory Gospel singers », Eglise d'Argentat, à 21H ; tarifs : 18 € par adulte, 14 € pour les 12-17 ans ; renseignements et réservations : Office de Tourisme : 05-55-28-16-05

11 : sortie nature, organisée par l'Office de Tourisme : tél. : 05-55-28-16-05.

12 : nocturne des commerçants d'Argentat à partir de 19h, avec des animations musicales dans la ville à partir de 20h. Renseignements : Office de Tourisme : 05-55-28-16-05 ; C.C.A.A. : 05-55-28-17-66

15 : Culture Evolution Festival de Musique du Monde « Balkan Trad Fest Argentat », place Bad-Koenig (Prix 15€)

18 : sortie nature, organisée par l'Office de Tourisme : tél. : 05-55-28-16-05

22 : concours de pétanque en doublettes des Echos limousins, place Bad Koenig et jardin Jean Saintangel, inscriptions à partir de 15h30, sous le hall de la salle Jean Saintangel, 10€ par équipe. Jet du but à 16h30.

23 : Journée découverte Boules Lyonnaise, Place Bad Koenig et Saintangel organisée pour la Boules Argentacoise.

25 : don du sang de 15h à 19h30, à la salle socio-culturelle, place Joseph Faure ;

Du 22 août au 26 septembre : exposition « un fleuve et des hommes, l'âge d'or des gabariers », Maison du Patrimoine, ouvert du mardi au dimanche, de 10h à 12h et de 15h à 18h ; entrée libre et gratuite ; renseignements : 05-55-28-06-16

29 et 30 : exposition bourse aux oiseaux, salle socio-culturelle, place Joseph Faure. Exposition et vente d'oiseaux par des éleveurs amateurs. Buvette et tombola, animations, vente de graines et matériel. Samedi 29, de 13h30 à 18h30 et dimanche 30, de 10h à 17h ; entrée libre et gratuite. Renseignements : 06-51-91-15-81 ; courriel : peuchv@free.fr ou c.o.a.@free.fr

Septembre

03 : réunion débat tout public du « fil des aidants », salle de l'ancienne halle ;

06 : kermesse des « Amis du Pastoral », durant la journée, à l'EHPAD d'Argentat ; repas avec animation du groupe vocal Los Gojats del Porti. Réservations au 05-55-28-18-93 ;

19 : randonnée pédestre départementale, salle Jean Saintangel ;

19 : soirée du Patrimoine, salle socio-culturelle place Joseph Faure à 20H00 ; commémoration du centenaire de la disparition de l'érudite Argentacois Eusèbe Bombal. Saynètes, diaporamas, chants, folklore limousin illustrent l'œuvre de cette personnalité.

23 : goûter avec animation pour les personnes seules ou isolées, à partir de 15H organisé par l'antenne Croix rouge d'Argentat salle Jean Saintangel ; renseignements : tél. : 05-55-28-80-59 ;

27 : Tournoi de bridge au profit d'une œuvre humanitaire, organisé par le Bridge Club Tulle-Argentat-Egletons. Tournoi de bridge homologué par la Fédération Française de Bridge. Plus important tournoi régional, salle socio-culturelle place Joseph Faure, à 14H. Tarifs : 23 €, 10 € pour les Juniors. Renseignements : téléphone : 06-13-14-07-18 ou 05-55-28-82-33.

Octobre

03 : 7ème Festival Val' Dordogne, à l'Eglise d'Argentat, concert rassemblant plusieurs chorales, à partir de 14H30. Gratuit, vente de programmes. Téléphone, pour obtenir des renseignements : 06-88-32-63-50, courriel : a2ne19@wanadoo.fr

10 : Fête de la Soupe

21 : Don du sang, salle socio-culturelle, de 08H30 à 13H30. -du 22 au 24 : Bourse aux vêtements, organisée par l'association famille rurale, salle socio-culturelle ;

AQUA SPLASH



AQUA SPLASH

Bassin de 580 m² équipé de quatre zones ludiques : pataugeoire, tobogans, pentagliss et zone de natation.
Espace bar : boissons fraîches, glaces, snacking.

1er juillet au 31 août de 11 H à 19 H 30

Renseignements : 05 55 28 31 70 / 05 55 28 10 91

PAUSE DÉTENTE ARGENTAT